

Fais-moi une place...

Le 21 avril 2023 s'est tenu un CSE Central, suivi le 24 avril d'un CSE Siège pour présenter aux élus le projet d'information-consultation sur l'installation des Directions du Numérique, des Technologies et leurs fonctions de proximité (Finance et RH) au sein du bâtiment Seine-Ouest (ex-PMU). Cela dans le cadre du déploiement du projet Campus, dit Phase 2.

► [Lire le document de présentation ici.](#)

Comme le SNJ ne cesse de le répéter depuis la présentation de ce vaste projet immobilier, nous nous opposons essentiellement à un principe : l'idée de généraliser le *flex-office*, rebaptisé en « quartiers d'équipe » par la direction. Ces bureaux nomades que les salariés utiliseront massivement, avec comme règle « premier arrivé, premier installé ». Et si trop de monde vient travailler certains jours ? Ça déborde !

Il y a quelques années, une expérimentation avait été faite au service Économie de la rédaction nationale, mais elle avait tourné court. Alors pourquoi désormais vouloir appliquer le *flex-office* à grande échelle ? Comme déshumanisation de l'environnement professionnel on ne fait pas mieux.

Nous relevons que la direction déroule son projet sans tenir compte des avis négatifs émis dans les Comités Sociaux et Economiques (CSE) concernés de l'entreprise. Pour nous alors, une seule question : à quoi servent les instances ? Existe-t-il encore un dialogue social à France Télévisions ?

Le cabinet d'expertise Technologia a été missionné par les élus pour analyser ce projet dans le détail.

► [Lire le rapport ici.](#)

Après Seine-Ouest, le premier des cinq sites qui va être aménagé, suivra sans doute l'immeuble du Quadrans, loué au milliardaire Patrick Drahi. Et là, deux points posent problème : le tarif de location et l'identité du propriétaire des lieux.

En effet, un site d'investigation nous apprend que le loyer dépasse largement le prix au m² dans le secteur. Certes, on nous répondra que c'est la loi du marché, même si on reste dans la fourchette haute. Oui, mais l'argent public ne peut-il pas être mieux dépensé ? Et surtout, devons-nous le donner à un bailleur qui est aussi un concurrent de France Télévisions, connu pour ses montages financiers et immobiliers ? Où est l'éthique d'un service public qui se veut exemplaire ?

Une gêne chez certains membres de la direction, mais rien de plus. Seul argument apporté du bout des lèvres : le conseil d'administration a validé ces opérations immobilières. Donc au royaume de l'éthique et de l'argent public la transparence n'est pas à l'ordre du jour...

Paris, le 3 mai 2023

